

Reports of the Historic Sites and Monuments Board of Canada required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-765.

Reports of the Canadian International Development Agency required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-766.

Report of the Office of the Commissioner of Official Languages required by the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsection 72(2) of the Act, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-767.

Reports of the Department of National Revenue, Taxation, required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-768.

Reports of the Royal Canadian Mint required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-769.

Reports of the Department of Supply and Services required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-770.

Reports of the Department of Consumer and Corporate Affairs required by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* for the period ended March 31, 1990, pursuant to subsections 72(2) of the *Access to Information Act*, Chapter A-1, and the *Privacy Act*, Chapter P-21, R.S.C., 1985.—Sessional Paper No. 342-771.

chapitre F-11, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-764.

Rapports de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-765.

Rapports de l'Agence canadienne de développement international établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-766.

Rapport du Commissaire aux langues officielles établi aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-767.

Rapports du ministère du Revenu, Impôt, établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-768.

Rapports de la Monnaie royale canadienne établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-769.

Rapports du ministère des Approvisionnements et Services établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, chapitre P-21, Lois révisées du Canada, 1985.—Document parlementaire n° 342-770.

Rapports du ministère de la Consommation et des Corporations établis aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, pour la période terminée le 31 mars 1990, conformément au paragraphe 72(2) de la *Loi sur l'accès à l'information*, chapitre A-1, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*,